

Le 6 juin 2012

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **SIXIÈME jour du mois de JUIN de l'an deux mille DOUZE**, à la salle du Conseil située au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead, tous formant quorum sous la présidence du Maire, Éric Evans, et à laquelle sont présents les conseillers suivants, à savoir :

Monsieur John Lynch-Staunton
Madame Gaétane Gaudreau
Madame Thérèse McCutcheon
Madame Francine Caron-Markwell
Monsieur Roger Ricard
Monsieur Christian Laporte

La Directrice générale et secrétaire-trésorière Me Josiane Hudon, est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Éric Evans, procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

12-06-262

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par la conseillère Thérèse McCutcheon
Appuyé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées.

ADOPTÉ

12-06-263

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par le conseiller Roger Ricard
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu*

QUE le procès-verbal du 2 mai 2012 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

M. Charbonneau remet au Maire une invitation pour la Fête Nationale qui se déroulera le 23 juin prochain.

M. Boissonneault demande si le poteau de basketball sera installé prochainement et si un jeu de shuffleboard sera construit au parc Thayer.

M. Collins explique le contenu de la lettre qu'il a fait parvenir aux membres du conseil concernant le conteneur à déchets sis sur le chemin Arrow Head, près de sa résidence. Il mentionne que le problème persiste depuis longtemps maintenant et souhaite que le conseil se penche sérieusement sur la question dès que possible.

Mme Bourdon et M. Cardin propose que la venue d'un bac roulant noir pour chaque résidence pourrait solutionner le problème rapidement. Un autre citoyen propose que ledit conteneur soit déménagé sur la route 247, près de l'usine d'épuration ou au coin Merrill-Arrow Head.

M. Wharry mentionne qu'il a été surpris d'apprendre que dorénavant, les commerçants doivent payer pour leur conteneur à déchets. Il pose la question à savoir si les résidentiels paient aussi pour la location de ces conteneurs.

M. Charbonneau désire obtenir des informations quant à l'avenir du centre communautaire de Fitch Bay, auprès du comité formé en ce sens. De plus, il émet

un commentaire sur le nouveau cabanon au parc Forand à l'effet qu'il le trouve trop petit et qui ne s'harmonise pas avec l'environnement autour.

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La correspondance du mois est déposée auprès des membres du Conseil.

6. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

6.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis est déposé auprès des membres du Conseil.

6.2 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Aucune réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme n'a eu lieu au mois de mai dernier.

6.3 Dépôt du Rapport Inspection Forestière

Le rapport des inspections forestières du mois de mai 2012 est déposé auprès des membres du Conseil.

12-06-264

6.4 Amendement à la résolution 12-02-198 concernant la formation pour l'inspecteur en bâtiment et environnement

ATTENDU QUE le conseil avait de par la résolution 12-02-198 autorisé la dépense de 450 \$ taxes en sus pour la formation de l'inspecteur en bâtiment et environnement de la municipalité M. Marc Blain, portant sur le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, donnée par la COMBEQ les 18 et 19 avril 2012;

ATTENDU QU'il appert que finalement l'inspecteur n'a pu y assister, mais qu'il a obtenu un crédit pour une autre formation, du même montant, et qu'il souhaiterait utiliser ce crédit pour une autre formation en septembre sur les droits acquis;

***Il est proposé par le conseiller Roger Ricard
Appuyé par la conseillère Thérèse McCutcheon
Il est résolu***

QUE le conseil amende la résolution no 12-02-198 pour que la dépense de 450 \$ taxes en sus déjà octroyée par le conseil soit consacrée pour la formation portant sur le *Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme*, donnée par la COMBEQ les 10-11 septembre 2012 à Drummondville.

ADOPTÉ

12-06-265

6.5 Nomination d'un représentant municipal pour le COGESAF

ATTENDU QUE le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (ci-après nommé COGESAF) est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec pour la gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François, ayant pour mandats la planification et la mise en œuvre des actions pour améliorer la qualité de l'eau;

ATTENDU QU'il est opportun de désigner un représentant de la municipalité pour assister aux rencontres de la COGESAF;

***Il est proposé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil nomme et mandate le conseiller Roger Ricard pour agir comme représentant de la municipalité envers la COGESAF.

ADOPTÉ

7. TRAVAUX PUBLICS

12-06-266

7.1 Octroi du contrat pour le rechargement du chemin Vallières

ATTENDU QUE la directrice générale est allée en appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois compagnies en date du 10 mai dernier, concernant le rechargement du chemin Vallières;

ATTENDU QUE la directrice générale accompagnée de deux témoins, a procédé à l'ouverture publique des soumissions en date du 28 mai 2012;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu trois soumissions dans les délais prescrits, décrites comme suit;

Soumissionnaire 1: Couillard Construction limitée

Prix forfaitaire la tonne métrique incluant les taxes: 16,58 \$

Soumissionnaire 2: Sintra Estrie

Prix forfaitaire la tonne métrique incluant les taxes: 22,12 \$

Soumissionnaire 3: Construction Goudreau inc.

Prix forfaitaire la tonne métrique incluant les taxes: 18,95 \$

ATTENDU QUE la soumission de *Couillard Construction limitée* étant la plus basse soumission conforme;

***Il est proposé par la conseillère Thérèse McCutcheon
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu***

La conseillère Thérèse McCutcheon propose ladite résolution sous réserve que des tests sur la qualité du concassé soient effectués.

QUE le conseil accorde le contrat à la compagnie *Couillard Construction limitée* pour le rechargement du chemin Vallières, 2012, pour un **montant forfaitaire de 16,58 \$ la tonne métrique incluant les taxes**, le tout pour une quantité minimale de 4 500 à 5000 tonnes métriques.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32000 621.

ADOPTÉ

12-06-267

7.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - reddition de comptes 2011

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 127 433 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

***Il est proposé par le conseiller John Lynch-Staunton
Appuyé par la conseillère Thérèse McCutcheon
Il est résolu***

QUE la municipalité du Canton de Stanstead informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

12-06-268

7.3 Entérinement du mandat donné à la firme Roche pour la surveillance partielle des travaux sur le chemin Tomifobia

ATTENDU QUE la municipalité a octroyé le contrat de pavage sur le chemin Tomifobia à la compagnie Couillard Construction limitée, le tout tel qu'il appert de la résolution no 11-10-121;

ATTENDU QU'aucun mandat quant à la surveillance des travaux n'avait été donné et qu'il est opportun de le faire;

ATTENDU QUE les travaux allaient débuter en date du 5 juin dernier et qu'il fallait voir rapidement à mandater une firme pour surveiller les travaux;

***Il est proposé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu***

QUE le conseil entérine le mandat donné à la firme Roche ltée, relativement à la surveillance partielle des travaux pour le pavage sur le chemin Tomifobia. Le mandat de surveillance consiste en une banque maximale de 12 heures. Le tout sous réserve toutefois que ladite surveillance n'était pas déjà incluse dans le devis préparé l'an dernier, élément à être vérifié avant d'effectuer tout paiement. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire concerné.

ADOPTÉ

8. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

12-06-269

8.1 Approbation des comptes payés et payables – Mai 2012

***Il est proposé par le conseiller John Lynch-Staunton
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour le mois de mai 2012, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 13 937,41 \$
Total des comptes à payer: 70 831,35 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de mai, à savoir :

Salaires des employés : 28 687,29 \$
Salaires des élus : 4 527,20 \$

QUE le montant des dépenses soit approprié à même les postes budgétaires concernés.

ADOPTÉ

8.2 Rapport des recettes et des dépenses du mois

Le rapport des recettes et des dépenses du mois est déposé auprès des membres du Conseil.

8.3 Rapport des activités financières et disponibilité budgétaire

Le rapport des activités financières et de la disponibilité budgétaire est déposé auprès des membres du Conseil.

8.4 Rapport du temps et des déplacements du personnel

Le rapport du temps et des déplacements du personnel est déposé auprès des membres du Conseil.

8.5 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale est déposé auprès des membres du conseil.

12-06-270

8.6 Règlement no 335-2012 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et une délégation de certains pouvoirs du conseil – Adoption

ATTENDU QUE le conseiller *Christian Laporte* a donné un avis de motion lors de la séance du 2 mai 2012 à l'effet que le conseil présenterait pour adoption lors d'une prochaine séance règlement portant le no 335-2012 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et une délégation de certains pouvoirs du conseil;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet d'abroger le règlement 305-2007 et ses amendements et 324-2011, et d'accorder le pouvoir de dépenser et de passer des contrats à des employés municipaux, sous réserve de certaines conditions;

***Il est proposé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le "Règlement 335-2012 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et une délégation de certains pouvoirs du conseil" en retirant toutefois l'article 9.7 dudit règlement.

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie dudit règlement au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉ

12-06-271

8.9 Acceptation d'une offre de service pour la gestion des archives de la municipalité

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une offre de service pour la gestion de ses archives auprès de la compagnie qui avait débuté le travail en 2009, soit HB archivistes, s.e.n.c. ;

ATTENDU QUE HB archivistes a proposé une intervention de 4 jours afin de permettre l'application du calendrier de conservation et la vérification de l'application du plan de classification et la formation du personnel, le tout serait effectué en novembre 2012;

***Il est proposé par le conseiller Roger Ricard
Appuyé par la conseillère Thérèse McCutcheon
Il est résolu***

La conseillère Thérèse McCutcheon désire que le conseil soit mis au courant s'il y a quelques irrégularités au niveau des archives.

QUE le conseil accorde la dépense de 885,85 \$ taxes en sus pour la gestion des archives municipales par la compagnie HB archivistes s.e.n.c. en novembre 2012, à raison de 4 jours d'intervention. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 13000 415.

ADOPTÉ

12-06-272

8.10 Amendement à la résolution no 12-03-222 concernant la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

ATTENDU QUE la Conseil approuvait par la résolution no 12-03-222 le 7 mars dernier, la liste des arrérages de taxes municipales, le tout dans le cadre de la

vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes qui sera effectuée par la MRC Memphrémagog ce mois-ci;

ATTENDU QU'il doit être ajouté à cette résolution les paragraphes suivants;

***Il est proposé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Appuyé par le conseiller Roger Ricard
Il est résolu***

La conseillère Thérèse McCutcheon votant contre la présente résolution.

QUE le conseil ajoute les paragraphes suivants à la résolution no 12-03-222:

" - **QUE** le conseil autorise la transmission de la liste des propriétés à vendre pour défaut de paiement de taxes à la MRC Memphrémagog et à la commission scolaire;

-**QUE** le conseil autorise la directrice générale ou son adjointe à retirer de ladite liste tout immeuble dont le propriétaire aura soit acquitté en totalité ou en partie le paiement des taxes municipales dues, ou qu'un arrangement a été conclu avec la municipalité;

-**QUE** le conseil autorise la directrice générale ou son adjointe à assister et à représenter la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, laquelle aura lieu le 14 juin 2012 à la MRC Memphrémagog. "

ADOPTÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12-06-273

10.1 Achat de 10 nouveaux habits pour les pompiers

ATTENDU QUE les habits des pompiers doivent être remplacés aux 10 ans et que les habits actuels sont désuets;

ATTENDU QUE la directrice générale et le chef pompier ont recueillis deux soumissions de deux compagnies différentes, soit de *CSE Incendie et Sécurité inc.* et de *Aréo-Feu*;

ATTENDU QUE la soumission de *CSE Incendie et Sécurité inc.* s'avère être la plus avantageuse pour la municipalité;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par la conseillère Thérèse McCutcheon
Il est résolu***

QUE le conseil approuve la soumission de la compagnie *CSE Incendie et Sécurité inc.* en date du 28 mai dernier et achète de cette entreprise 10 habits de pompier au coût de 1 360\$ chacun, taxes en sus, ainsi que la même quantité de paires de bottes, casques, gants et autres accessoires, pour un total de **17 715 \$** excluant les taxes. Le montant de la dépense est approprié à même le surplus libre.

ADOPTÉ

10.2 Octroi du contrat pour la fourniture du camion citerne 2 000 gallons pour le service incendie

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

12-06-274

10.3 Résiliation du contrat avec la firme GPI

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du mois de février dernier, le conseil résiliait une entente avec le Groupe GPI, le tout tel qu'il appert de la résolution no 12-02-212;

ATTENDU QUE suite à un avis de résiliation de cette entente envoyé à GPI, ce dernier a fait parvenir à la municipalité une deuxième entente, laquelle avait été signée par la direction en avril 2009, document ne figurant pas dans les archives municipales et donc par le fait même inconnu;

ATTENDU QUE le conseil désire mettre fin à toute entente antérieure ayant pu être conclue avec GPI, afin de repartir sur de nouvelles bases pour l'année 2012, et par conséquent, désire aussi résilier l'entente datée du 13 avril 2009;

***Il est proposé par le conseiller John Lynch-Staunton
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil résilie l'entente datée du 13 avril 2009 avec la firme GPI pour la gestion de la prévention incendie sur son territoire.

QU'une copie de ladite résolution soit acheminée à la firme GPI dans les plus brefs délais par courrier recommandé.

ADOPTÉ

10.4 Entente intermunicipale avec la ville de Magog concernant la gestion de la prévention incendie

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

12-06-275

10.5 Formation Pompier 1 pour trois pompiers

ATTENDU QUE plusieurs pompiers n'ont présentement pas la formation Pompier 1;

ATTENDU QUE la formation Pompier 1 se fait dorénavant en trois sections et que ladite formation est donnée par la Commission scolaire/Services aux entreprises;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Il est résolu***

QUE le conseil accorde la dépense de 3 442 \$ sans taxes pour la formation de trois pompiers, soient Andrew Phaneuf, Jessy Davidson ainsi que David Paquette, formation offerte jusqu'en août prochain par le Service aux Entreprises de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke, pour la formation Pompier 1, Section 1 et MDS.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 22000 454.

ADOPTÉ

11. LOISIRS ET CULTURE

12-06-276

11.1 Contribution pour le dépliant "Circuit découvertes sans frontières 2012-2013"

ATTENDU QUE le dépliant "Circuit découvertes sans frontières" consiste en une brochure de nature touristique promouvant ainsi les différents attraits de la région;

ATTENDU QUE le dépliant est distribué à quelques 30 000 exemplaires et le tiers des commerçants proviennent du Canton de Stanstead, ce qui favorise l'économie locale;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu***

QUE le conseil accorde un montant de 500 \$ à titre de contribution financière pour la réalisation du dépliant "Circuit découvertes sans frontières 2012-2013". Le montant de la dépense est approprié à même le budget 02 11000 341.

ADOPTÉ

12-06-277

11.2 Demande de soutien à la MRC Memphrémagog quant à une planification stratégique de développement pour la municipalité

ATTENDU une baisse de la population ainsi qu'une hausse considérable de l'âge médian des résidents sur le territoire de la municipalité depuis 2006;

ATTENDU QUE la municipalité désire élaborer prochainement une planification stratégique de développement et requiert pour ce faire les services de l'agent de développement et du directeur général de la MRC de Memphrémagog;

***Il est proposé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Appuyé par le conseiller Roger Ricard
Il est résolu***

QUE le conseil demande à la MRC de Memphrémagog le soutien nécessaire pour établir une planification stratégique de développement pour la municipalité du Canton de Stanstead.

ADOPTÉ

12-06-278

11.3 Acceptation de l'offre de service pour la construction d'un jeu de "shuffleboard" au parc Thayer

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de la compagnie *Excavation Expert* pour l'excavation et l'installation d'une base pour un jeu de shuffleboard au parc Thayer au montant de 3 333,55\$;

ATTENDU QUE la municipalité retient l'offre de service à la condition toutefois qu'une garantie de 5 ans soit applicable pour ces travaux;

***Il est proposé par la conseillère Francine Caron-Markwell
Appuyé par le conseiller Roger Ricard
Il est résolu***

QUE le conseil accorde la dépense de 3 333,55\$ taxes en sus pour l'excavation et l'installation par la compagnie *Excavation Expert* d'une base pour un jeu de shuffleboard au parc Thayer. Le montant de la dépense est approprié à même le surplus libre.

ADOPTÉ

12. VARIA

M. Boissonneault mentionne que le drain au parc Thayer devrait être vérifié par la municipalité car ne fonctionne pas bien.

Il est mentionné qu'un lavage devrait être effectué sur le pont du chemin Fitch Bay.

La conseillère Thérèse McCutcheon demande au Maire si des travaux auront lieu au Carré Copp. Elle demande aussi à avoir le trajet qui sera emprunté dans le cadre de la course du Relais Memphrémagog en septembre prochain.

Le conseiller Roger Ricard tient à remercier les bénévoles qui ont participé à l'événement de la distribution des plantes riveraines samedi dernier au parc Forand, soient les conseillers et conseillères Francine Caron-Markwell, Christian Laporte, lui-même ainsi que Thérèse McCutcheon, ainsi que la directrice générale Josiane Hudon.

Le conseiller Christian Laporte précise à M. Collins que sa plainte concernant le conteneur de vidange sur le chemin Arrow Head sera traitée en priorité lors de la prochaine assemblée de travail du conseil.

12-06-279

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Francine Caron-Markwell, il est 20h21.

Eric Evans, Maire

**Me Josiane Hudon, Directrice générale
et secrétaire-trésorière**

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée, Josiane Hudon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité du Canton de Stanstead, certifie par la présente que la municipalité du Canton de Stanstead dispose des crédits suffisants aux différents postes budgétaires concernés pour toutes les dépenses visées par les résolutions ci-après énumérées et adoptées au cours de l'assemblée du 6 juin 2012 :

12-06-266	12-06-268	12-06-269
12-06-271	12-06-273	12-06-275
12-06-276	12-06-278	

Signé en ce 11 juin 2012

**Me Josiane Hudon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**